

Ministère
de l'Intérieur.

Direction

DES
Beaux-Arts.

1^{er} Bureau
BEAUX-ARTS.

Département

École Française
à Rome.

m

Paris, le 27. Nov. 1849

259

Monsieur le Directeur, par votre
lettre en date du 16. Juillet dernier, vous
m'annoncez que vous avez chargé un
Architecte de dresser un devis des dégâts
résultant de l'occupation de la Villa-
Medicis, par l'armée Romaine, & que vous
m'adresserez prochainement le document.
Il ne m'en est pas encore parvenu. Cependant,
il importe que vous ne tardiez pas plus
longtemps à me le transmettre, afin
que je puisse en saisir mon Collègue,
votre Ministre des Travaux publics, que
cette affaire concerne.

Je vous engage, en conséquence,
Monsieur le Directeur, dans l'intérêt du
service, à me mettre le plus tôt possible
à même d'appeler sur ce objet important

M^r. Blanc, Directeur de l'École Française, à Rome.

l'attention de Mr. le Ministre des Travaux
publics & de toutes les Mesures à prendre
pour effectuer la réparation des dévastations
dont on souffre les Bâtimens & le Mobilier
de l'École.

Agréé, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre des Intérieurs,
Pour le Ministre & par Autorisation.

Le Directeur des Beaux-Arts.

Charles Mayer

Ministère
de l'Intérieur.

Paris, le 24. Août 1849

261

Direction

DES
Beaux-Arts.

1^{er} Bureau

BEAUX-ARTS.

Département

École Française
à Rome.

Monsieur le Directeur, ainsi que j'ai
eu l'honneur de vous en informer, par ma
lettre du 31. Juillet dernier, M. Flury-
Vérard, Français à Paris, en en avance
avec mon Ministère d'une somme
d'environ 30000. ^f qu'il vous a fait verser
tant à Rome qu'à Florence, pour le
service de l'École de France, & dont
il réclame avec instance le remboursement.

Je ne pourrais faire droit à cette
juste réclamation que vous ne m'ayiez
adressé les pièces justificatives de l'emploi,
non seulement de ces 30000. ^f mais des
versements qui vous ont été faits à Rome,
pour le service du 1^{er} Trimestre 1849.

Le règlement sur la Comptabilité publique
en forme, à cet égard, & je ne saurais
m'en écarter, en aucun cas. Le même

M. Alaux, Directeur de l'École Française à Rome.

Motif l'oppose impérieusement à ce que je
vous fais ouvrir à Rome un troisième Cretio
pour les besoins ultérieurs de l'école.

Je vous invite donc, de nouveau,
Monsieur le Directeur, de la manière la
plus pressante, à me transmettre le Bordereau,
et les pièces justificatives à l'appui, de
l'emploi des fonds qui ont été mis à votre
disposition à Rome & à Florence. Il
importe que ces documents me parviennent
sans autre délai, afin que le service de
l'école ne soit pas plus longtemps en
souffrance.

Après, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
Comte Ministre & par Autorisation.

Le Directeur de Beauvais.

Charles Haug

Ministère
de l'Intérieur.

5^e. Division.

Bureau.
des Bénéf. - Rtt.

École Française
à Rome.

—

163
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Paris, le 29. Noël 1849.

Monsieur le Directeur, Je vous
rappelle la lettre que j'ai eu l'honneur de
vous écrire le 12. mai dernier, au sujet
du remboursement d'une retenue de 300^f,
opérée par vous, en 1845, conformément au
réglement, sur la pension allouée à Mr Arnaud
de Vilback, comme élève-compositus de
l'Académie de France à Rome.

Mr Arnaud de Vilback, qui a
peu de touches à la pension & a rempli ses
obligations Académiques, réclame avec instance
la restitution de cette retenue, aux termes
du 2^e. Article de l'Art. 9. du nouveau
réglement.

Je vous prie, Monsieur le Directeur,
de vouloir bien prendre les mesures
nécessaires pour que la dite somme de 300^f

M. le Directeur de l'École Française à Rome.

Soit remboursée, à Paris, à M. Renaud de
Vilback, dans le plus bref délai.

Je profite de cette occasion pour
vous réitérer l'invitation, que je vous ai faite
par mon Vépêcheur des 31. Juillet & 23. Août,
de m'adresser le compte d'emploi, & les pièces
justificatives à l'appui, des fonds qui ont
été mis à votre disposition, depuis le
1^{er}. Janvier 1804, tant à Rome qu'à Florence,
pour le service de l'École.

Agréz, Monsieur le Directeur, l'assurance
de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur.

Pour le Ministre & par Autorisation.

Le Directeur des Beaux-arts

Charles Blau